



## LITIGE ACHAT VOITURE, SOUCI 4 H APRES ACHAT.

-----  
Par Lamy

Bonjour,

Suite annonce vente de voiture internet: LE BON COIN TOYOTA COROLLA VVTI essence,(année 2002) environ 120 000 km. Après avoir appelé le vendeur, un particulier, accord sur le prix 4000 euros, Passage contrôle technique n'affichait pas de contre visite obligatoire apparent, mentionnait des défauts d'étanchéité d'huile au niveau de la boîte de vitesse et du moteur. Après renseignements, ces défauts peuvent parfois résulter de taches d'huile, sachant que le contrôle technique ne prend en compte que certains organes de la voiture (l'état de l'intérieur du moteur par exemple ne fait pas partie). Déplacement, 4 heures et demi de route vérifications; ensemble du véhicule paraissait propre. Paiement par virement en agence avec le vendeur en présence. La banque sur place vérification de la disponibilité des fonds sur mon compte adresse ordre de virement par Fax à la mienne. Papiers de vente ok, reprend la route. Après environ 4 heures de route voyant d'huile (compression d'huile allumé au niveau du tableau de bord), route départementale sinueuse, beaucoup de camions et de voitures, commençait à faire nuit, roulais avec feux de détresse le temps de trouver une aire de stationnement sécurisée (même si en principe dès que voyant s'allume s'arrêter immédiatement) Le temps de pouvoir m'arrêter en sécurité après quelques 20 km, moteur a coupé (un autre voyant moteur s'est allumé sur et la voiture ne démarre plus. b Informé aussitôt le vendeur. Comme j'ai une assurance temporaire limité (véhicule destiné à export) 180 euros en cas de dépannage mon assistance au dépannage m'a coûté davantage plus cher à mes frais voiture remorquée dans un garage en pleine nuit, passe la nuit dans la voiture, le week end, aussi. lundi, à mes frais envoie la voiture dans un garage Toyota certifié coût; 360 euros pour envoi étant à 50 km du garage Toyota.

Quelques jours, ironie du sort, virement pas partie parce que lors de l'opération, j'ai pas mis ma signature enregistrée à ma banque (mais savais pas que ça posait un problème, car ils les ont appelé lors de l'opération pour vérifier les fonds et j'étais présent en personne en agence avec le vendeur.)

Donc au garage Toyota dit que la panne est grave et que ça peut coûter cher voire dépasser même le prix d'achat de la voiture (4000 euros) en cas de changement du moteur. Garage dit pas normale voyant s'allume au bout de ce temps là le vendeur devait connaître le problème, mais moi aussi devais m'arrêter dès apparition du voyant car risque d'endommager davantage le moteur (mais moi j'avais pas le choix ou me garer en sécurité ma vie d'abord). Donc demander au garage de descendre moteur voiture pour identifier problèmes avec devis. connaître coût de réparation. Parti faire enregistrer ma signature à ma banque par après, mais compte tenu de la complexité de la situation pas procéder au virement. Moi vendeur en contact tel et mail, lui veut le virement et dit veut après m'aider réparation, mais je doute.

J'ai fais des propositions au vendeur:

1 - Faire le virement sur le compte du garage pour que le prélèvement en fonction des réparations soit fait à partir là et là s'il y a délicat il va encaisser.

Voudrais savoir:

Quels risques pour moi? en cas de plainte? il a menacé d'aller à la gendarmerie? quel sera le motif de la plainte? c'est vrai j'ai la voiture + clé avec les papiers de vente, mais il se trouve avant arrivée du virement un problème de voyant s'est manifesté avec d'autres risques.

Puis-je au pire des cas lui restituer la voiture sachant que quand j'ai pris la voiture elle démarrait et maintenant ce n'est plus le cas.

Quelles garanties dois-je exiger s'il s'engage à réparer la voiture, car c'est parole contre parole,

Une action en justice de sa part contre moi serait elle coûteuse pour lui? et ça va durer combien de temps? les risques pour moi?

Et si moi je tente une action en justice contre lui?

Merci d'avance.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement